

**COMMUNE DE TREZIERS**

**Séance du 09 Septembre 2016**

Date de convocation : 02.09.2016  
Nombre de membres en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 6  
Nombre de procuration : 0  
Votes pour : 6  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**2016/020**

**OBJET : Eclairage Public**

L'an deux mille seize le neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents** : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – LOUVET M – RAMOS C – SANDRES M -

**Excusés** : CHIVA F – RICHOU D – MORLEY R –

**Absent** : MARCO D –

**Secrétaire de séance** : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire indique qu'en vue de réduire la consommation d'énergie de la commune, il serait souhaitable de rénover le parc d'éclairage Public.

Certains luminaires particulièrement vétustes doivent être remplacés par du matériel performant et en adéquation avec la démarche environnementale de la commune.

Le projet consiste à changer 24 points lumineux dans le centre du village par des luminaires LED et reconditionner les 11 points « rue de la Boulzanne » actuellement 100 W SHP en 50 W SHP.

Plusieurs devis ont été demandés, l'offre la plus économiquement avantageuse est l'offre de l'entreprise ROBERT de Pomas pour un montant de 20 708, 94 Euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,


- **Approuve** l'opération
- **Choisi** l'entreprise ROBERT de Pomas
- **Charge** Monsieur le Maire de demander une subvention au SYADEN.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE**

**15 SEP. 2016**

Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.



Acte rendu exécutoire **17.09.16**  
Après dépôt en Sous Préfecture le **15.09.16**  
Et notification du